

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS  
SEANCE DU 11 FEVRIER 2013  
DELIBERATION N°2013-2

**OBJET : Plan de formation 2013.**

**LE CONSEIL,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

**DECIDE**

**D'APPROUVER à l'unanimité** le plan de formation 2013.

Fait à Tours, le 13 février 2013

Le Président,



Loïc VAILLANT